



BIENVENUE DANS LA NEWSLETTER DE FORME ET LOISIRS EXINCOURT

FORME ET LOISIRS EXINCOURT : 9, RUE DES NATIONS 95400 EXINCOURT
Numéro d'enregistrement RNA : W252000673 - Identifiant SIREN : 884 586 785
fanfen.svm@gmail.com / 03 81 34 60 75 ou jcdupre4@orange.fr / 06 80 20 24 66

2020-2021 N° 19



~ Bonjour à toutes et à tous, chères adhérentes et chers adhérents de la saison 2020 – 2021 ~

CONFINEMENT, UNE 3^{ème} VOIE ?

Nous sommes le vendredi 2 avril 2021, deuxième jour du mois avec une météo très agréable, quasi estivale, qui nous donne peut-être un avant-goût de la saison à venir. Espérons-le. Mais attention : « *En avril, ne te découvre pas d'un fil.* » Dans les éphémérides, on peut lire que "AVRIL" vient du latin "aprilis ou aperire", ce qui signifie "OUVRIR". C'est en avril que s'ouvrent les premiers bourgeons et les fleurs. Mais pour nous, en cette année 2021 et comme pour l'année dernière d'ailleurs, le sens est bien différent, car ce mois d'avril serait plutôt associé à "FERMETURE". Mais nous nous en doutions un peu. Le Président et le gouvernement viennent de nous confirmer qu'à cause de ce satané virus qui fait vraiment de la résistance, de nouvelles restrictions allaient s'installer dans notre vie quotidienne dès ce prochain week-end de Pâques.

Face à l'accélération de la pandémie dans notre pays, notamment avec l'inexorable propagation du variant anglais : « *Plus aucune région n'est épargnée* », les restrictions en place dans les 19 départements dits en "zone rouge" sont étendues à l'ensemble du territoire métropolitain pour une durée de quatre semaines. Dès samedi soir, les commerces dit "non-essentiels" fermeront et nous ne pourrons plus nous déplacer au-delà d'un rayon de 10 km autour de notre domicile, sauf pour motifs impérieux et avec une attestation. Il y aura des tolérances pour ce week-end pascal. Ces mesures sont accompagnées de la fermeture des crèches, des écoles, des collèges et des lycées durant trois semaines, ce qui va compliquer la vie de pas mal de personnes. La rentrée est fixée au 26 avril. En parallèle, le télétravail est systématisé. A noter que le couvre-feu à 19 heures est maintenu. Par curiosité, j'ai voulu savoir quels commerces étaient considérés comme "non essentiels" par arrêté préfectoral et donc concernés par ces fermetures. Voici la liste : Cafés, bars et restaurants (sauf pour la vente à emporter et livraison), magasins d'habillement, centres commerciaux supérieurs à 10000 m² sauf pharmacies et les enseignes alimentaires, magasins de jouets, horlogers, bijoutiers, instituts de beauté et pédicure non-médicale, salons de manucure, de massage, studios de tatouage et de piercing, piscines, saunas, hammams, établissements de cure thermale et thalassothérapie, gymnases, salles de sport, salles de danse, boîtes de nuit, discothèques, salles de jeux (casinos, bowlings), stades, hippodromes, cinémas, parcs de loisirs, zoos, chapiteaux, salles de spectacle, théâtres, musées, monuments, salles de concerts – polyvalentes - d'expositions, foires et salons, salles de réunion, d'audition ou de conférence, campings de loisirs, villages vacances et hébergements touristiques, universités et établissements d'enseignement supérieur.

Nous avons bien compris que notre désir de reprendre le plus rapidement possible nos activités sportives était mis à mal par cette crise sanitaire qui s'éternise et dont on a encore du mal à entrevoir la porte de sortie. L'accélération et le déploiement dans de nouvelles tranches d'âges de la population, du processus de vaccination demeurent la priorité première. La réussite de la vaccination est la clé qui nous permettra de nous rapprocher "du bout du tunnel". Lors de l'allocation présidentielle, une phrase importante (peut-être optimiste, peut-être même surprenante) a été relevée : « *Dès la mi-mai, nous recommencerons à ouvrir avec des règles strictes certains lieux de culture. Nous autoriserons sous conditions l'ouverture de terrasses et nous allons bâtir entre la mi-mai et le début de l'été, un calendrier de réouverture progressive pour la culture, le sport, les loisirs, l'événementiel et nos cafés et restaurants.* »

Cette 3^{ème} vague de la pandémie, qui conduit à ce 3^{ème} confinement sous la forme d'une 3^{ème} voie (ça fait beaucoup de troisième), sera-t-elle la dernière à perturber nos existences ? Peut-on y croire ? Pourront-nous (ou pouvons-nous) envisager un retour "à la normale" pour cet été avec une reprise de nos activités en juin ou pour la reprise de septembre ? C'est encore trop tôt pour le dire. Encore une fois, nous devons être patients. Rien n'est encore joué, et donc nous devons faire avec. Mais en attendant de nous retrouver en salle de sports, il ne faut pas baisser les bras et nous devons continuer à faire des exercices physiques pour garder au mieux notre forme ; marcher bien sûr, notamment lorsque le temps le permet comme en ce moment, mais aussi, faire tous les jours un peu de Gym chez soi (en s'inspirant des vidéos que nous publions) pour ne pas nous "enkyster" dans nos canapés moelleux. Il faut aussi garder le moral aussi, car c'est notre seul salut pour reprendre nos activités dans le futur dans de bonnes conditions. Courage !



COMMUNICATION : UN GROUPE FACEBOOK POUR VOUS SERVIR !

A ce jour, 67 membres ont rejoint notre "Groupe Facebook privé : Forme et Loisirs Exincourt". Tous les jours nous réalisons des publications, notamment nous publions des vidéos de Gym à faire à la maison. N'hésitez pas à nous rejoindre en cliquant sur le lien suivant : www.facebook.com/groups/793121451554620/



Nous espérons vous trouver toujours bonne santé et nous souhaitons un bon rétablissement et beaucoup de courage aux éventuels malades. Prenez soin de vous et nous restons à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions. Bon week-end de Pâques. Notre site internet est toujours à votre disposition pour plus d'informations :

<http://forme-et-loisirs.e-monsite.com>

Pour Forme et Loisirs Exincourt, Jean-Claude Dupré – 0680202466

Secrétaire en charge de la communication et de l'informatisation. jcdupre4@orange.fr ou jcdupre5625@gmail.com